



## LE CONSEIL COMMUNAL D'AUVERNIER VOUS INFORME

### MOBILITY CARSHARING

Dès avril, un véhicule Mobility sera stationné à la Route du Lac à Auvernier offrant ainsi un nouvel emplacement dans le canton de Neuchâtel, particulièrement appréciable pour les habitants non seulement d'Auvernier, mais également des Communes de l'ouest de la Ville. On trouve en effet déjà des voitures Mobility à Neuchâtel (Gare CFF, Rue Louis Favre, centre ville et Tivoli), La Chaux-de-Fonds (Gare CFF) et Le Locle (Gare CFF).

C'est dans une réflexion écologique et économique que la Commune d'Auvernier a signé un contrat de deux ans avec Mobility, s'engageant ainsi à couvrir l'éventuel déficit de la voiture mise à disposition.

#### **Mobility CarSharing Suisse - la mobilité avantageuse**

Pour avoir accès à la flotte Mobility, il faut acheter un abonnement d'essai de 4 mois à Fr. 70.--, un abonnement annuel à Fr. 190.-- ou devenir sociétaire pour ne pas payer de cotisation annuelle et obtenir un rabais en fonction du chiffre d'affaires des trajets. Pour les entreprises, il existe des offres sur mesure.

Le coût d'un véhicule Mobility dépend de la catégorie, des heures de location et du nombre de kilomètres parcourus. Le prix par heure varie entre Fr. 0.60 et Fr. 4.20, et par km de Fr. 0.25 à Fr. 0.92.

#### **Informations complémentaires**

Tél. 0848 824 812

[www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)

### RAMASSAGE DU VIEUX PAPIER

La tournée de ramassage prévue le 30 mai 2009 est avancée au

**Samedi 16 mai 2009, dès 08h00.**

### DECHETS VERTS

Une benne destinée à la récolte des déchets verts sera mise à la disposition de la population d'Auvernier à proximité du bâtiment public « Les Gravier ». Nous comptons sur un usage respectueux de cet équipement (déchets verts uniquement !).

## **JOURNEE COUP DE BALAI**

Ce n'est pas moins d'une quarantaine d'adultes et d'enfants qui ont participé à la désormais traditionnelle journée de nettoyage des rives de la commune. En fait, il s'agit de tout le secteur situé au sud de la route cantonale qui passe par le bas du village qui a été passé au peigne fin. Les environs du terrain de football des Malévaux ont également été nettoyés de leurs déchets. Au final, environ 300 kg de déchets divers ont été ramassés. Tous les participants se sont ensuite retrouvés en fin de matinée pour le verre de l'amitié à la salle polyvalente. La commune remercie chaleureusement tous les participants pour leur engagement. Cette action sera en principe reconduite chaque année.

## **BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE**

La bibliothèque publique, située au rez-de-chaussée du collège, dispose d'un grand choix de livres. Elle est ouverte les mardis de 09h00 à 11h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00.

## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Le Conseil communal tient à rappeler à la population que tous travaux envisagés doivent être conformes aux Règlements communaux d'aménagement et sur les constructions. Avant d'entreprendre des travaux, adressez-vous à l'Administration communale qui vous renseignera volontiers et avec compétence sur la nécessité ou non de déposer une demande de permis de construire, la manière de procéder, les délais, etc.... Une démarche simple qui peut éviter bien des désagréments.

CONSEIL COMMUNAL

Auvernier, le 16 avril 2009